

**PORTANT COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES UNIVERSITAIRES**

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

Vu l'article L613-2 modifié du Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

La composition des jurys des Diplômes Universitaires du Centre Fleura comme suit :

**Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Sciences du Langage »**

**Membres du jury :**

Céline EVESQUE, Président du jury, PRCE, Directrice du Centre Fleura

Hana GRUET SKRABALOVA, Vice-président du jury, MCF

François TROUILLEUX, MCF

Sébastien GENESTE, Enseignant contractuel

Karine LEREBOURS, Enseignant de FLE

**Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Littérature Française »**

**Membres du jury :**

Céline EVESQUE, Président du jury, PRCE, Directrice du Centre Fleura

Chloé CHAUDET, Vice-président du jury, MCF

Céline GABET, Enseignant contractuel

Karine LEREBOURS, Enseignant de FLE

Marjolaine VALLIN, PRAG

Pascal TORRIN, PRAG

## **Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Ingénieur »**

### **Membres du jury :**

Céline EVESQUE, Président du jury, PRCE, Directrice du Centre Fleura  
Jian-Jin LI, Vice-président du jury, MCF

Alexandre GUITTON, MCF  
Jean-Philippe GAYON, PU  
Jean-Pierre FONTAINE, PU  
Christian LARROCHE, PU  
Christophe PASQUIER, MCF  
Céline GABET, Enseignant contractuel  
Régine LACOMBE, Enseignant de FLE  
Sébastien GENESTE, Enseignant contractuel

## **Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Informatique »**

### **Membres du jury :**

Céline EVESQUE, Président du jury, PRCE, Directrice du Centre Fleura  
Vincent LIMOUZY, Vice-président du jury, MCF

Fatiha BENDALI, MCF  
Mina ACHAIBI, Enseignant FLE  
Elodie MONTAURIOL, Enseignant de FLE

## **Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Information et Communication »**

### **Membres du jury :**

Sandrine CANALE, Président du jury, PRCE  
Cécilia BRASSIER-RODRIGUES, Vice-président du jury, MCF

Catherine AURINE, PRCE  
Céline EVESQUE, PRCE  
Sébastien GENESTE, Enseignant contractuel

## **Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Gestion »**

### **Membres du jury :**

Sandrine CANALE, Président du jury, PRCE  
Fabien ROUX, Vice-président du jury, MCF

Sylvie DOMERGUE, PRAG  
Céline EVESQUE, PRCE  
Karine LEREBOURS, Enseignant contractuel  
Céline GABET, Enseignant contractuel

## Diplôme Universitaire « d'Etudes Française (DUEF) »

### Membres du jury :

Céline EVESQUE, Président du jury, PRCE, Directrice du Centre Fleura  
Eléonore DOPONT, Vice-président du jury, Enseignant FLE

Mina ACHAIBI, Enseignant FLE  
Aurélié BARDAU, Enseignant de FLE  
Claire BERTHONNEAU, PRCE  
Dominique BETAÏL, Enseignant de FLE  
Sandrine CANALE, PRCE  
Evelyne DELSUC, Enseignant de FLE  
Céline GABET, Enseignant contractuel  
Rosa-Ana GELBON, PRCE  
Sébastien GENESTE, Enseignant contractuel  
Marion GIRARD, Enseignant contractuel  
Marie GODET, Enseignant de FLE  
Régine LACOMBE, Enseignant de FLE  
Karine LEREBOURS, Enseignant de FLE  
Béatrice MAGNIN, Enseignant de FLE  
Elodie MONTAURIOL, Enseignant de FLE  
Barbara PETIT, Enseignant contractuel  
Chloé SAGNET, Enseignant de FLE  
Pascal TORRIN, PRAG  
Marjolaine VALLIN, PRAG

### Article 2 :

Le Directeur Général des services de l'Université Clermont Auvergne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21/10/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

  
Le Directeur Général des Services  
Mathias BERNARD

François PAQUIS

- Transmis au contrôle de légalité le

23 OCT. 2019

- Publié le

23 OCT. 2019

**Modalités de recours :** En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.